



Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRE DE TRAPPES  
29 avenue Roger Hennequin – 78197 Trappes Cedex  
Tél. : 01 30 69 10 00 – Fax : 01 30 69 12 34

## PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

**VALABLE 5 ANS à compter du 29 septembre 2015**

**N° P147090 - DE/1**

et annexe de 4 pages

**Matériau présenté par :** FILMOLUX  
300 rue Etienne MARCEL  
93170 Bagnolet  
France

**Marque commerciale :** FILMOFLEX BLOCKOUT M1

**Description sommaire :**  
**Composition globale :** Toile 100 % polyester enduite PVC sur les deux faces .  
**Application :** Support souple pour impression diverses : danderolles publicitaire, visuels de stands...  
**Masse :** ( 609 ± 10% ) g/m<sup>2</sup>  
**Epaisseur :** ( 0.47 ± 10% ) mm  
**Coloris :** Blanc

**Rapport d'essais :** N° P147090 - DE/1 du 29 septembre 2015  
**Nature des essais :** Essai au bruleur électrique NF P 92-503 (décembre 1995), essai de propagation de flamme NF P 92-504 (décembre 1995).  
Détermination du classement NF P 92-507 (Février 2004).

**Classement :**

**M1**

**Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITEE A PRIORI**

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P147090 - DE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui comporte 5 pages.

Trappes, le 29 septembre 2015



La Responsable du Pôle Energie  
Environnement et Combustion

Noëlle LOFERME PEDESPAN



Accréditation  
N° 1-0606  
Portée disponible  
sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

### Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00  
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : [info@lne.fr](mailto:info@lne.fr) • Internet : [www.lne.fr](http://www.lne.fr) • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244  
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

## RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 29 septembre 2015

N° P147090 - DE/1

### 1. BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapporte ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

### 2. PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Demandeur de l'essai : FILMOLUX  
Date et référence de la commande : Bon pour accord du 03/09/2015 sur devis N° 2015/14627  
Producteur : FILMOLUX  
Marque commerciale et référence : FILMOFLEX BLOCKOUT M1  
Composition globale : Toile 100 % polyester enduite PVC sur les deux faces .

Caractéristiques attestées par le demandeur :

Masse	: ( 610 ± 15 ) g/m <sup>2</sup>
Epaisseur	: 0.43 mm
Coloris	: Blanc

Caractéristiques déterminées par le LNE :

Masse	: ( 609 ± 10 % ) g/m <sup>2</sup>
Epaisseur	: ( 0.47 ± 10 % ) mm
Coloris	: Blanc

suite du rapport page suivante

Annexe page 2

**3. MODALITES DES ESSAIS**

Date de réception des éprouvettes : 09/09/2015

Conditionnement des éprouvettes préalablement aux essais :

Les éprouvettes, éventuellement placées sur leurs subjectiles, sont conditionnées avant essai dans une atmosphère à  $(23 \pm 2) ^\circ\text{C}$  et  $(50 \pm 5) \%$  d'humidité relative pendant sept jours ou jusqu'à obtention de la masse constante (cas des matériaux livrés humides, ou de forte épaisseur).

La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g (on prendra la plus grande valeur de masse).

Date de réalisation des essais : 22/09/2015

**4. RESULTATS**

**4.1. ESSAI AU BRULEUR ELECTRIQUE**

Sens	Epreuve 1				Epreuve 2				Epreuve 3				Epreuve 4				
	Fabrication Endroit				Fabrication Envers				Fabrication Endroit				Fabrication Envers				
Coloris	Blanc lisse				Blanc rugueux				Blanc lisse				Blanc rugueux				
Percement	Oui				Oui				Oui				Oui				
Moment d'inflammation (s)	20	45	-	-	20	-	-	-	-	-	-	-	45	-	-	-	
Durée d'inflammation après retrait de la flamme pilote (s)	2	1	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	
Propagation de points en ignition hors de la zone déjà carbonisée	-				-				-				-				
Chute de gouttes ou de débris enflammés	Non				Non				Non				Non				
Fluage, chute de gouttes non enflammées	Non				Non				Non				Non				
Longueur détruite/brûlée (mm)	150				165				170				175				Longueur moyenne 165

Durée d'inflammation $\leq 5\text{s}$	Oui
Longueur moyenne $< 350\text{ mm}$	Oui
Chute de gouttes enflammées	Non

**suite du rapport page suivante**

Annexe page 3

**4.2. ESSAI DE PROPAGATION DE FLAMME**

	Eprouvette 1	Eprouvette 2	Eprouvette 3	Eprouvette 4
Coloris	Fabrication Endroit Blanc lisse	Fabrication Envers Blanc rugueux	Fabrication Endroit Blanc lisse	Fabrication Envers Blanc rugueux
Persistence de flamme après le retrait du brûleur ISO 6940	Non	Non	Non	Non
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 2s pour le matériau	Oui			
Durée de persistance de flamme maximale inférieure ou égale à 5s pour le matériau	Oui			
Chute de gouttes non enflammées	Non	Non	Non	Non
Chute de gouttes enflammées	Non	Non	Non	Non

suite du rapport page suivante

Annexe page 4

**5. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS**

NEANT

**6. CONCLUSION ET CLASSEMENT**

A la suite de ces résultats d'essais, le matériau présenté ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essais obtient le classement :

**M1**

Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

**7. DURABILITE DU CLASSEMENT**

NON LIMITEE A PRIORI

Trappes, le 29 septembre 2015



La Responsable du Pôle Energie  
Environnement et Combustion

Noëlle LOFERME PEDESPAN

**Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document**